

Baromètre des tarifs bancaires

Résultats de l'enquête Tarifs bancaires réalisée par Panorabanques pour « Le Monde ». L'étude porte sur les prix en vigueur le 1^{er} janvier 2023 dans 103 établissements. Elle est basée sur sept profils, avec, pour chacun, des hypothèses de comportement.

Le jeune inactif

20 ans



Illustrations Loïc Lusnia

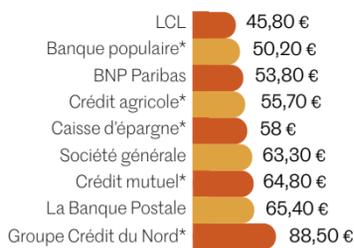
- CB à autorisation systématique
- 1 retrait déplacé par mois**
- Autorisation de découvert de 200 € utilisée 2 jours, douze fois dans l'année
- 4 commissions d'intervention par an
- Opérations par Internet

** Hors de sa banque

Les trois banques les moins chères

Boursorama Banque	0,90 €
Fortuneo	0,90 €
Orange Bank	1 €

Les prix dans les principales banques de réseau



* moyenne du groupe



Le jeune actif

23 ans



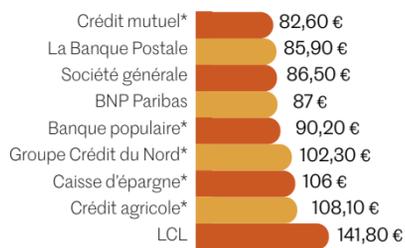
- Assurance perte ou vol des moyens de paiement
- Opérations par internet

- CB classique à débit immédiat
- 2 retraits déplacés par mois**
- 2 paiements de 100 € et 2 retraits de 100 € hors zone euro
- Autorisation de découvert de 800 € utilisée 4 jours, quatre fois dans l'année
- 4 commissions d'intervention par an

Les trois banques les moins chères

Boursorama Banque	15,70 €
Fortuneo	21,90 €
BforBank	35,70 €

Les prix dans les principales banques de réseau



L'employé

40 ans



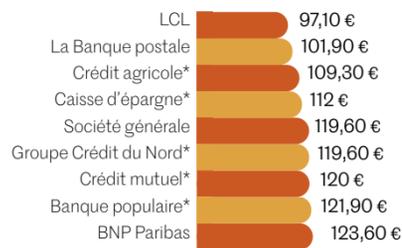
- Opérations par Internet

- CB classique à débit différé
- 2 retraits déplacés par mois**
- 1 virement permanent par mois effectué en ligne
- 2 prélèvements par an
- 1 chéquier envoyé à domicile en envoi simple
- Autorisation de découvert de 600 € utilisée 4 jours, cinq fois dans l'année
- 5 commissions d'intervention par an

Les trois banques les moins chères

Boursorama Banque	5 €
Hello bank!	29,60 €
Monabanq	70,10 €

Les prix dans les principales banques de réseau



Le cadre

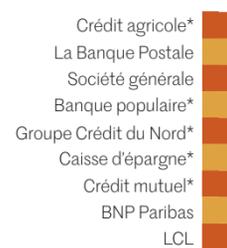


- Autorisation de découvert de 800€ utilisée 2 jours, 12 fois dans l'année
- Opérations par Internet

Les trois banques les moins chères

Boursorama Banque	
Fortuneo	
BforBank	

Les prix dans les principales



Sagesse tarifaire au guichet

L'inflation, qui a atteint 6,2% en rythme annuel en novembre, se ressentira-t-elle également sur les tarifs bancaires qui s'appliqueront début 2023? Très peu. Sur ce terrain, les consommateurs semblent en effet globalement à l'abri d'une flambée des prix. Selon les calculs réalisés pour *Le Monde* par le comparateur Panorabanques, les tarifs des banques de réseau n'augmenteront « que » de 0,43 % le 1^{er} janvier. L'étude, basée sur sept profils de clients, porte sur un panel de 103 établissements.

À la rentrée, les banques s'étaient engagées auprès du ministre de l'économie, Bruno Le Maire, à ne pas relever leurs tarifs de plus de 2 % l'an prochain. Promesse tenue, donc.

L'objectif fixé n'était toutefois pas des plus ambitieux : « La hausse annuelle étant généralement en dessous de ce seuil de 2 %, l'engagement des banques relève plus du symbole que de la révolution », note Thomas Tugendhat, directeur général du cabinet de conseil Stanwell. Mais l'effort reste « appréciable dans une période de baisse du pouvoir d'achat », poursuit-il. D'autant qu'il est accompagné d'un geste visant directement les plus modestes : la baisse de 3 euros à 1 euro par mois du tarif de l'offre bancaire destinée aux clients fragiles – un appel d'air pour le budget de 688 000 personnes.

Prix stable de la carte bancaire

Dans le détail, « les grandes enseignes nationales, comme BNP Paribas, La Banque postale ou Société générale, n'ont quasiment augmenté aucun tarif au 1^{er} janvier 2023 », note Basile Duval, porte-parole de Panorabanques. « La situation est plus contrastée dans les banques mutualistes, dont les tarifs sont décidés au niveau régional », nuance-t-il.

Principal poste de dépense, la carte bancaire classique ne subit pas de hausse de tarif : la cotisation annuelle est stable au 1^{er} janvier 2023, à 43,30 euros pour la version classique à débit immédiat et 43,15 euros pour le débit différé. Les détenteurs d'une Visa Premier ou d'une Gold Mastercard déboursent quant à eux 1% de

Les banquiers s'étaient engagés à limiter la hausse de leurs frais à 2 % en janvier. Promesse tenue, d'après l'étude réalisée par Panorabanques pour « Le Monde »

plus en 2023 : le coût moyen atteindra 128,13 euros pour la version haut de gamme à débit immédiat, 127,72 euros pour le débit différé.

Il demeure possible de faire des économies sur ses frais bancaires. La principale solution pour réduire la note saute aux yeux à la lecture des résultats de cette enquête annuelle du *Monde* : les banques à distance sont environ dix fois moins chères que les réseaux. Sans agences à financer, elles peuvent proposer des tarifs plus attractifs. Boursorama Banque, Fortuneo, BforBank et, dans une moindre mesure, Orange Bank, Hello bank! et Monabanq monopolisent les premières places des classements dressés par Panorabanques.

Les banques en ligne ont même réussi la gageure de couper l'herbe sous le pied des fintech, comme le montre le classement de notre profil « adepte du 100 % mobile », dominé par Boursorama Banque et Fortuneo. « Les cartes Ultim (Boursorama banque) et Fosfo (Fortuneo) sont gratuites à condition de les utiliser au moins une fois par mois. C'est certes une contrainte, mais elle est extrêmement légère compte tenu de l'avantage tarifaire », juge M. Duval. Fortuneo est d'ailleurs le seul établissement à proposer la totalité des cartes bancaires (y compris la très haut de gamme World Elite Mastercard) gratuitement. « Nous étions plus nombreux il y a cinq ans, mais la plupart des acteurs ont renoncé progressivement à la gratuité systématique », souligne Grégory Guermontprez, directeur de Fortuneo.

Le marché de la banque en ligne a été chamboulé ces derniers mois par la disparition de

plusieurs acteurs. ING a ainsi décidé de cesser son activité en France. Un partenariat a été instauré pour permettre à ses clients français de basculer chez Boursorama Banque. Quelque 315 000 clients ont donc suivi le conseil et bénéficié d'une procédure simplifiée d'ouverture de compte. « C'est un vrai succès, qui n'était pas gagné d'avance car il s'agissait pour eux de rejoindre une nouvelle banque avec un nouveau numéro de compte », explique Benoît Grisoni, le directeur général de Boursorama, qui totalisait 4,3 millions de clients à fin septembre.

ING sort donc des classements du *Monde*, mais ce n'est pas le seul changement, deux autres acteurs de notre panel de banques 100 % à distance disparaissent cette année : Aumax pour moi et Pumpkin, toutes deux dans le giron de Crédit mutuel Arkea, ont fermé leurs portes ou vont le faire dans les prochaines semaines. « Le marché arrive dans une phase de maturité. Il est temps, c'est le cycle de vie normal des start-up, de faire le tri entre ce qui peut devenir un modèle gagnant et ce qui ne l'est pas », analyse M. Tugendhat.

Avec leur modèle principalement basé sur la gratuité de la carte bancaire, ces acteurs ne sont pas parvenus à transformer l'essai. C'est aussi le cas de Vybe, un compte bancaire pour les adolescents : la société a été placée en liquidation judiciaire en juillet. « Et les fintech auront plus de difficultés à lever des fonds l'an prochain dans un contexte de hausse des taux d'intérêt car les investisseurs deviennent plus exigeants », anti-

cipe Julien Maldonato, associé industrie financière chez Deloitte. Il y aura à ses yeux en 2023 d'autres fermetures, « seuls les acteurs parvenant à capter plusieurs millions de clients à travers l'Europe pourront s'en sortir ».

Difficile, pour les fintech, de se distinguer dans le monde du paiement alors que les banques en ligne pratiquent déjà la gratuité... « Le vrai plus est d'apporter une offre complète autour du paiement, avec de l'épargne, du crédit et des assurances. Elles peinent à s'installer durablement dans le paysage si leur offre ne repose que sur la carte gratuite », décrypte M. Grisoni. Ce n'est pas un hasard si certains de ces nouveaux acteurs de la banque se diversifient progressivement vers l'épargne, comme Lydia et Revolut. « On voit aussi des start-up se créer à la frontière du paiement et de l'investissement, autour du concept de l'arrondi d'épargne ou avec du crédit comme pour le paiement fractionné », ajoute M. Maldonato.

Package surdimensionné

Les fintech et les banques en ligne ne sont toutefois pas l'unique solution pour réduire ses frais bancaires. Les clients des établissements traditionnels peuvent faire des économies en restant dans leur agence. Premier réflexe : vérifiez si vous avez vraiment l'usage des produits et services souscrits, à commencer par l'assurance perte et vol des moyens de paiement. Elle est facturée en moyenne 27,53 euros par an et est largement consommée car la réglementation protège déjà le consommateur en cas de perte ou de vol de sa carte.

Autre piste : s'interroger sur l'opportunité de souscrire l'offre groupée proposée par sa banque (Sobrio chez Société générale, Esprit Libre chez BNP Paribas, Formule de compte à La Banque postale, etc.). Elle inclut généralement une carte bancaire, les frais de tenue de compte et l'assurance moyens de paiement. « Certains clients n'ont besoin que d'une carte bancaire, dans ce cas, le package est probablement surdimensionné, mieux vaut s'en passer », conseille M. Duval.

Mais certaines banques réservent de petits avantages aux détenteurs du package – un plus grand nombre de retraits gratuits, par exemple. « Les clients plébiscitent les virements instantanés, dont le volume a augmenté de 60 % sur un an. Cette fonctionnalité est gratuite depuis septembre pour les clients détenant un package Esprit libre », signale Neil Pein, directeur de la transformation des moyens de paiement de BNP Paribas. Ces virements immédiats et irrévocables ne sont généralement proposés gratuitement que dans les banques en ligne et à La Banque postale. ■

AGNÈS LAMBERT



40 ans

Le cadre supérieur

40 ans

- CB haut de gamme à débit différé
- 3 retraits déplacés par mois**
- 7 paiements de 72 € et 5 retraits de 100 € hors zone euro
- Assurance perte ou vol des moyens de paiement
- 1 chéquier envoyé à domicile en envoi recommandé



- CB haut de gamme à débit immédiat
- 4 retraits déplacés par mois**
- 13 paiements de 77 € et 5 retraits de 200 € hors zone euro
- 3 virements permanents en ligne
- Assurance perte ou vol des moyens de paiement
- 1 chéquier envoyé en recommandé
- Opérations par Internet

Le senior

65 ans



- Assurance perte ou vol des moyens de paiement

- CB classique à débit différé
- 3 retraits déplacés par mois**
- 4 paiements de 75 € et 3 retraits de 100 € hors zone euro
- 1 mise en place de virement permanent en agence par an (12 virements)
- 2 virements occasionnels en agence par an
- 1 rejet de prélèvement
- Autorisation de découvert de 400 € utilisée 2 jours, quatre fois dans l'année

L'adepte du 100 % mobile

25 ans



- CB à autorisation systématique
- 5 retraits déplacés par mois de 50 €**
- 10 paiements de 60 € et 3 retraits de 60 € hors zone euro
- Opérations par Internet

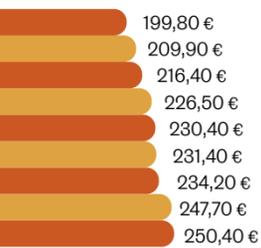
◆ Classement des douze établissements du panel

Source : Panorabanques
Illustrations : Loïc Lusnia

chères



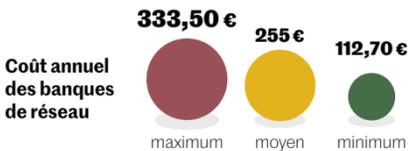
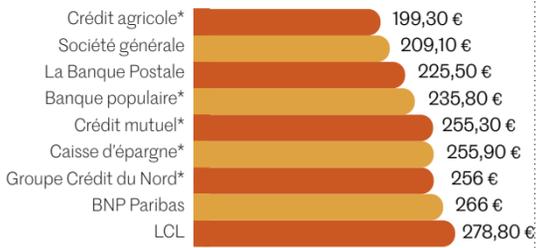
banques de réseau



◆ Les trois banques les moins chères



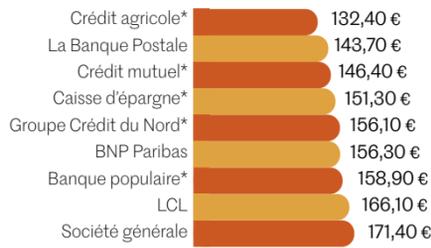
◆ Les prix dans les principales banques de réseau



◆ Les trois banques les moins chères



◆ Les prix dans les principales banques de réseau



Retirer des billets revient de plus en plus cher

Passer au distributeur est très souvent facturé si vous le faites en dehors de votre réseau bancaire

Retirer des espèces dans un distributeur automatique de billets (DAB). Une opération simple, mais loin d'être systématiquement gratuite. Lorsqu'un client utilise un DAB à l'enseigne d'une autre banque que la sienne – on parle alors de « retrait déplacé » –, elle est même de plus en plus souvent payante.

Selon les calculs de Panorabanques, les établissements proposent en moyenne un peu moins de trois retraits déplacés gratuits par mois avec une carte bancaire classique, puis facturent les suivants 1 euro en moyenne. « Le nombre de retraits gratuits a tendance à diminuer année après année », constate Basile Duval, le porte-parole de Panorabanques.

Quelques rares établissements ne prévoient même aucun retrait déplacé sans frais. C'est le cas de Hello bank!, dont les clients de l'offre Hello One règlent 1 euro à chaque retrait, dès le premier du mois, si le DAB n'appartient pas au réseau de sa maison mère, BNP Paribas. Même fonctionnement pour les clients de Ma French Bank: ils déboursent 90 centimes à chaque retrait en dehors du réseau de La Banque postale pour les clients du Compte Original. Les banques en ligne (Boursorama, BforBank, Fortuneo) ne facturent quant à elle pas les retraits. De son côté, N26 prévoit trois retraits gratuits par mois sur le compte gratuit (prix 2 euros).

Retraits hors zone euro

« Les clients reçoivent instantanément une notification à chaque transaction, ils sont donc directement informés du nombre de retraits gratuits dont ils peuvent encore bénéficier », précise Jérémie Rosselli, directeur général de N26 France et Benelux. A scruter de près, chez N26 comme dans les réseaux, pour éviter ces surcoûts.

Une cinquantaine de banques proposent un forfait de retrait illimité: moyennant 17,18 euros par an en moyenne (1,40 euro par mois), le client peut se rendre dans un distributeur de billets autant de fois qu'il le souhaite sans rien payer. Le principe peut rassurer les

grands utilisateurs de liquidités. Mais gare au syndrome de l'abonnement illimité à la salle de sport, qu'on souscrit en pensant qu'on s'y rendra trois fois par semaine alors que la réalité est plus éphémère! Car il reste assez simple d'éviter de payer des frais lorsqu'on effectue un retrait en privilégiant les distributeurs à l'enseigne de son réseau ou en restant dans les limites du nombre d'opérations gratuites prévues.

Les retraits d'espèces à l'étranger, hors zone euro, sont eux bien plus chers. Les banques de réseau facturent à la fois des frais fixes de l'ordre de 3 euros par retrait et des frais variables (de 2,7 % à 3 %). Si les voyageurs réglent ces frais sans sourciller il y a encore quelques années, la pilule a de plus en plus de mal à passer. Car de nombreuses fintech ont changé la donne avec des offres sans

De nombreuses fintech ont changé la donne avec des offres de retrait d'espèces sans frais à l'étranger

frais à l'étranger, par exemple Aumax pour moi, qui ferme aujourd'hui ses portes, mais aussi Revolut et N26. Cette concurrence a d'ailleurs incité la banque en ligne Fortuneo à supprimer les frais de retrait et de paiement en devises, sans restriction sur toutes ses cartes (depuis 2019). Et chez Boursorama, la carte Ultim comprend désormais trois retraits en devises par mois.

Quelques banques de réseau ont, elles aussi, adapté leur plaquette tarifaire en proposant des forfaits mensuels à leurs clients voyageant à l'étranger. C'est le cas de certaines Caisses d'épargne, de BNP Paribas, LCL et Société générale. Moyennant 2 à 15 euros par mois selon les enseignes, le client peut réaliser des retraits et des paiements, voire des virements, en devises, sans frais.

BNP Paribas a ainsi lancé l'option Travel (10 euros par mois), en juin 2022. Le client ne paie que s'il utilise l'option, donc les mois où une opération en devises est détectée. « Les clients ayant souscrit l'option ont réalisé en moyenne une économie de 40 à 50 euros par mois pour leurs frais à l'étranger cet été », annonce Catherine Boidin, responsable des moyens de paiement des particuliers de BNP Paribas. Attention, dans les autres banques, il faut

désactiver l'option pour ne pas la régler les mois où l'on ne quitte pas la zone euro.

Société générale propose une multitude de versions pour son option internationale, selon le nombre de retraits et de paiements inclus (illimités ou non, avec ou sans virement). Les étudiants de moins de 30 ans paient 2 euros par mois pour la version la plus complète. Les autres règlent 25 euros pour la même offre. « L'option internationale répond à un besoin ponctuel, notamment lors des vacances, et est réservée aux clients équipés d'un package Sobrio. Les autres peuvent souscrire l'option voyageur sur leur carte habituelle », ajoute Serge Hovhanessian, directeur de l'offre de services bancaires. Facturée 26 euros par an, elle donne accès aux retraits et aux paiements illimités en devises. A vos calculs! ■

A. LA

Cartes bancaires : ces options payantes qu'on veut vous vendre

Face à la concurrence des banques en ligne proposant des offres gratuites, les réseaux tentent d'augmenter la valeur ajoutée de leurs cartes avec des options innovantes qu'elles peuvent facturer en supplément.

BNP Paribas, quelques Crédit mutuel, le Crédit du Nord, CIC, Société générale et d'autres proposent ainsi une carte à cryptogramme dynamique pour 12 euros par an. Le principe: les trois chiffres figurant au verso changent toutes les heures. « En cas d'usurpation du numéro de carte, le fraudeur ne peut donc pas l'utiliser puisqu'il lui manque le cryptogramme, en perpétuelle évolution », détaille Jean-Paul Albert, responsable de la monétique de Société générale, pionnière sur cette innovation, lancée fin 2016.

Toujours dans une optique de sécurisation des paiements à distance, la carte virtuelle à usage unique est notamment proposée par Fortuneo, Société générale ou La Banque postale. Au moment de réaliser un achat en ligne, le client génère un numéro de carte et un cryptogramme uniques, associés à une durée de validité et à un montant précis.

Là encore, si un fraudeur venait à récupérer ces informations, elles ne lui seraient d'aucune utilité

une fois l'opération réalisée. « Nos clients utilisent la carte virtuelle pour payer en ligne et, en complément, ils désactivent la possibilité de réaliser des achats sur Internet avec leur carte habituelle, qui ne peut donc pas être piratée », explique Grégory Guermontez, directeur de Fortuneo, qui ne facture pas cette option. Elle coûte environ 12 euros par an ailleurs.

Biométrie plus rare

L'opération nécessite cependant une étape supplémentaire dans le paiement puisqu'il faut générer la carte virtuelle avant de payer. « Cela reste simple sur un smartphone, car un mécanisme de copier-coller permet de remplir ensuite automatiquement les coordonnées de la carte virtuelle pour payer », indique Julien Lasalle, chef du service de surveillance des moyens de paiement scripturaux de la Banque de France.

Si ces deux options peuvent être utiles pour se rassurer, rappelés qu'en cas d'usage frauduleux de la carte bancaire la banque a l'obligation de rembourser son client. Beaucoup plus futuriste, la carte à empreinte digitale est seulement proposée par BNP Paribas, pour 24 euros par an, et par certaines caisses du Crédit agricole (de 21,50 à 30 euros),

Elle est équipée d'un lecteur d'empreinte digitale. Avantage: il est possible de réaliser un paiement sans contact au-delà du plafond de 50 euros, grâce à cette identification.

Un côté bluffant qui séduit les amateurs de nouvelles technologies. Les sceptiques rétorqueront que le paiement mobile avec un smartphone permet déjà de régler sans contact un achat supérieur à 50 euros. « Cela ne s'adresse pas forcément à la même clientèle. Certains consommateurs n'ont pas d'appétence pour le paiement mobile, car ils restent attachés à l'utilisation d'une carte physique », souligne Loys Moulin, directeur du développement du Groupement des cartes bancaires CB. Société générale devrait lancer sa carte biométrique, en 2023.

Citons aussi, parmi les options proposées, le choix du visuel de la carte (de 0 à 14 euros par an chez BNP Paribas, Caisse d'épargne, LCL ou encore Société générale) et le choix du code PIN (gratuit chez Fortuneo, Orange Bank, Monabanq). « Cela nous semble inutile, car, en cas d'oubli, le client peut retrouver son code en quelques secondes dans son application », estime de son côté Benoit Grisoni, le directeur général de Boursorama Banque. ■

A. LA.